

ORIENTATION DES ÉLÈVES ET ANNÉE « JOKER »- RENTREE 2006

Message de Madame Claire DUPAS,
Directrice de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan

Vous êtes classé sur les listes d'admission à l'Ecole Normale Supérieure de CACHAN (sur liste principale ou liste complémentaire). Je vous félicite.

Je vous encourage vivement

- à inscrire l'entrée dans notre école tout en haut de la liste de vœux si votre intégration dans une Ecole est gérée par un service commun (concours scientifiques pour le SCEI à Toulouse ou concours Economie - Gestion ou concours DUT-BTS à l'ENSEA)
- à répondre très vite au courrier de proposition à nomination sur un poste de normalien de Cachan pour les autres concours.

Ainsi placé, vous conservez toutes vos chances de compter parmi les élèves normaliens de l'ENS de Cachan à la rentrée 2006 et nous vous confirmerons votre admission dans les meilleurs délais.

L'Ecole Normale Supérieure de CACHAN vous invite à choisir votre discipline de prédilection ou à la rejoindre par un parcours optimisé.

Le choix de la discipline est totalement libre - sans quota - pour les lauréats des concours MP et PC entre les départements de mathématiques, d'informatique, de physique, de chimie et les départements de sciences industrielles, c'est à dire, le département EEA (électronique, électrotechnique et automatique), le département de génie mécanique et le département de génie civil. Le choix est totalement libre - sans quota - pour les lauréats des concours PSI, PT, TSI et le concours spécial d'entrée pour les titulaires d'un DUT ou d'un BTS entre les départements de sciences industrielles. Cette année, nous ouvrons également un département de « Mécatronique », à l'interface entre la mécanique, le génie mécanique et le génie électrique sur le site de Ker Lann, pour 6 lauréats du concours PT et 6 lauréats du concours PSI.

En outre, les dix premiers entrants de PSI peuvent également s'inscrire - sans quota - en mathématiques (sous condition d'effectuer leur cursus à Ker Lann) ou informatique (à parité entre les sites de Cachan et Ker Lann), ou en physique (sur le site de Cachan).

Par ailleurs, divers aménagements de la scolarité à l'Ecole conduisent à reculer le moment de l'orientation définitive, chacun de ces choix étant totalement libre, à l'issue de la première année. C'est ainsi que l'entrée en EEA préserve toute possibilité d'orientation vers la physique appliquée et vers le génie électrique. Le choix entre la conception mécanique, la fabrication mécanique et le génie civil s'effectue à l'issue d'une première année de scolarité commune (SMTI) sur le site de Cachan.

Enfin, quand le concours dont vous êtes lauréat - ou le rang d'entrée en PSI - ne garantit pas l'accès dans le département espéré, il vous reste la possibilité de tenter votre chance sans amputer la durée de scolarité avec l'année « joker ». Après la rentrée à l'Ecole et les réunions d'informations sur les enseignements proposés, sur présentation d'un dossier (cursus CPGE et motivations) la Direction étudie vos mobiles et vous propose le parcours pédagogique le plus adapté à vos ambitions et à vos capacités, en attirant l'attention, si nécessaire, sur les difficultés du parcours envisagé. Quand une phase d'adaptation ou de formation complémentaire est jugée indispensable, le recours à l'année « joker » assure les prérogatives d'un élève de l'école - accès aux enseignements, laboratoires et centres de documentation, logement et restauration, ... - à l'exception du salaire, et fixe une liste d'objectifs à atteindre. Si les objectifs sont atteints au terme de l'année « joker », l'intégration dans le département choisi est définitivement acquise et le salaire rétabli. Dans le cas contraire, l'école vous propose une affectation dans un des départements dont l'accès était ouvert dès l'entrée et vous restitue le capital de quatre ans de formation.